



Projet Éducatif Territorial de Fontenilles 2024-2025



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Garonne



Table des matières

Préambule.....	4
I. Informations Générales.....	5
A. Définition et enjeux	5
B. Territoire	5
1. Géographie et démographie.....	6
2. La population.....	6
3. Les catégories socio professionnelles	7
C. Compétences de la collectivité	7
D. Les coordonnateurs du PEDT	8
II. Le PEDT et l'offre éducative de 3 mois à 25 ans.....	8
A. L'historique	8
B. Le périmètre du PEDT	9
C. Les établissements scolaires du territoire.....	9
1. Les établissements et les effectifs	9
2. L'organisation horaire et hebdomadaire.....	9
D. Les accueils petite enfance	10
E. Les structures enfance ALAE	10
1. Présentation et effectifs.....	11
2. Taux d'encadrement	11
3. Articulation NAP- ALAE	12
4. Tarification (annexe 1 : délibération des tarifs)	12
F. Les structures et les dispositifs jeunesse	12
1. Le PAJ.....	12
2. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité	13
G. Autres structures éducatives et dispositifs	13
1. La ludothèque.....	13
2. Le Conseil Municipal des Jeunes.....	13
H. Les atouts de la dynamique locale	14
III. Diagnostic et démarche de co-construction	15
A. La démarche.....	15
B. Comité de pilotage de lancement du 12 octobre 2023 (cf annexe 2)	21
C. Comités techniques 1 et 2 (cf annexe 3)	22
D. Définition du cadre éducatif par les membres du comité de pilotage (copil 2 annexe 4).....	22
E. Commissions thématiques et évaluation	24
IV. Organisation du plan mercredi	24
V. Gouvernance : Le comité de pilotage et les instances de concertation autour du PEdT	26

A.	Le comité de pilotage du PEdT	26
B.	Les autres instances de concertation	27



Préambule

Le projet éducatif territorial de Fontenilles traduit la volonté de porter une politique éducative locale qui puisse fédérer des acteurs autour d'axes éducatifs forts de sens afin de proposer à chaque enfant et jeune un parcours éducatif cohérent dans ses différents temps de vie.

Parce qu'un tel projet de ne se décrète pas mais se coconstruit, nous avons souhaité favoriser l'implication d'un maximum d'acteurs locaux à travers une démarche participative tenant compte d'un existant déjà riche en termes de projet et d'actions, et nous pouvons encore les remercier au passage pour leur précieuse contribution.

La mise en œuvre d'une véritable démarche de concertation à Fontenilles, à travers l'organisation et l'animation de comités de pilotage et techniques entre octobre 2023 et mars 2024, aura permis de mener à bien ce travail en repositionnant le territoire et ses enjeux, mettant en exergue les projets et actions existantes, identifiant des axes structurants pour les deux années à venir.

Le contenu de ce document fixe le cadre dans lequel s'opèreront les activités petite enfance, enfance et jeunesse, autour de l'école, du collège, du lycée, ainsi que des temps familiaux, associatifs, libres.

Il vise à la recherche d'une complémentarité des acteurs au travers de leurs compétences et champ d'action, d'un souci de cohérence éducative et afin de garantir une fluidité des parcours.

Enfin nous pouvons retenir que :

- Ce PEDT doit avant tout être un outil au service des acteurs 0-25 ans, un levier pour la réussite des enfants et des jeunes dans leur parcours de vie
- Il s'inscrit dans une dynamique d'ouverture intercommunale tenant compte des axes de la convention territoriale globale (CTG)
- Son contenu est le résultat de travaux d'échanges à partir d'un existant riche et perfectible en termes de partenariats
- Son contenu n'est pas figé dans le temps
- Qu'une évaluation en amont, construite et objective, permettra d'apporter les ajustements nécessaires à la poursuite des axes et objectifs majeurs.



I. Informations Générales

A. Définition et enjeux

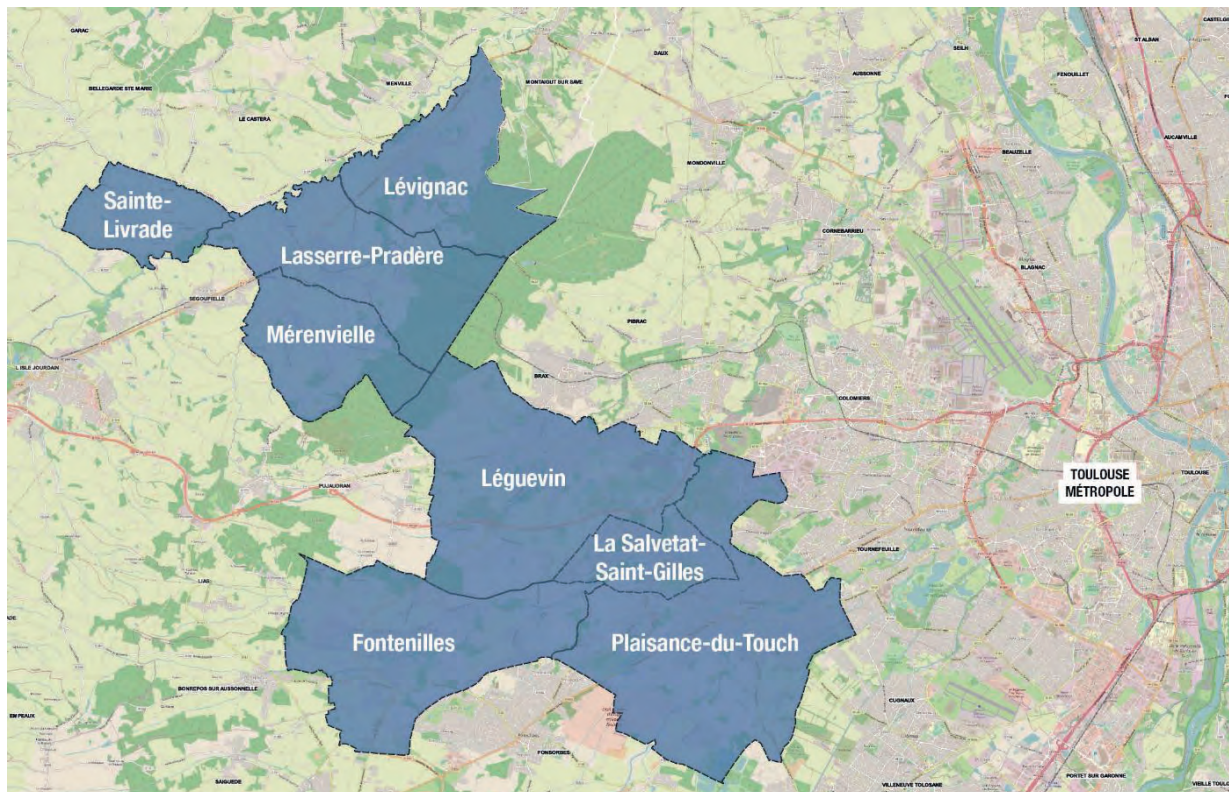
Le projet éducatif territorial (PEDT) mentionné à l'article D.521-12 du Code de l'Éducation, formalise une **démarche** permettant aux collectivités territoriales **volontaires** de proposer à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent** et **de qualité**, avant, pendant et après l'école, organisant ainsi **dans le respect des compétences de chacun**, la complémentarité des temps éducatifs. Il permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de **coordonner leurs actions** de manière à **respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant**.

Il vise à :

- ✓ Renforcer la **cohérence du parcours éducatif de 0 à 25 ans** par davantage de transversalité et de lien entre chaque structure.
- ✓ Favoriser l'implication des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants.
- ✓ Développer et maintenir une **approche concertée** dans le déploiement de la politique éducative, avec l'ensemble des acteurs.
- ✓ Faciliter la prise en compte des différences, notamment de l'**inclusion** des enfants en situation de handicap.
- ✓ Favoriser le développement de loisirs pour tous et contribuer au partage de **valeurs communes et partagées**.

B. Territoire

Fontenilles a changé de communauté de communes au 1^{er} mai 2023. Elle faisait partie de la communauté de communes de la Gascogne Toulousaine qui avait la compétence petite enfance/enfance/jeunesse. Elle fait maintenant partie de la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain et a désormais la compétence petite enfance/enfance/jeunesse au niveau communal.



- Créé en décembre 1999
- 8 communes
- 47 700 habitant-es.
- Située en périphérie ouest de l'Agglomération Toulousaine.
- Traversée par le massif de la forêt de Bouconne, « poumon vert » de l'ouest Toulousain, et 3 rivières, le Touch, la Save et l'Aussonnelle.
- Installée de part et d'autre de la R.N. 124, reliant Toulouse à Auch (voie rapide à 2x2 voies),

1. Géographie et démographie

Fontenilles est située à 21 km de la métropole toulousaine. Elle fait partie de l'aire urbaine de Toulouse. La ville de Fontenilles a connu un essor démographique important et régulier depuis les années 1990, passant de 2262 habitants à 5872 habitants en 2020. Il faut noter un accroissement important entre 2009 et 2014 : + 1000 habitants

2. La population

La typologie de la population a évolué en parallèle de cet essor démographique. Les besoins de la population ont aussi évolué, faisant passer Fontenilles du statut de « petite commune résidentielle » à celui de ville dynamique et attractive.

Les données INSEE les plus récentes (2020) mettent en valeur 5 872 habitants avec une forte représentation de l'enfance puisque 25 % de la population était âgée de moins de 18 ans et qui est donc concerné par la

politique éducative de la ville ciblant l'enfance et la jeunesse. Cette donnée est constante à Fontenilles depuis 2008.

Un territoire où nous retrouvons une majorité de familles avec enfants (60.5% de l'ensemble des familles). En 2020, la part des familles avec un enfant représente 28.6% est plus importante que celle de 3 enfants et plus en 2020. Mais avec 31.8%, nous retrouvons sur le territoire une majorité de familles avec 2 enfants.

Il convient de noter que 11.7 % des familles sont des familles monoparentales soit 205.

La proximité de Toulouse, de son bassin d'emplois et de services, conjuguée avec une bonne desserte routière font de la commune un territoire attractif : 24.8 % des ménages sont installés depuis moins de 4 ans sur la commune.

3. Les catégories socio professionnelles

En matière d'emploi et de catégories socioprofessionnelles, la commune se caractérise par un taux du chômage nettement plus faible que celui du département : 5.2 % à Fontenilles pour 9.9 % à l'échelle du département.

Il faut noter un poids important des cadres supérieurs et professions intermédiaires avec une augmentation de 2009 à 2020 respectivement 52% et 44%. Mais aussi une hausse importante du nombre de retraités 56% qui représente 20% de la population.

C. Compétences de la collectivité

La collectivité a la compétence des ALAE périscolaire et ALAC qui sont déclarés à la DDCS. Il en est de même le mercredi après-midi. Les enfants sont accueillis de 3 ans à 17 ans.

Une garderie d'1/2h accueille les enfants le mercredi après la classe dans les écoles primaires pour laisser le temps aux parents de venir les récupérer.

Durant les vacances les structures accueillent les enfants de 3 ans à 17 ans. Les enfants sont accueillis également le samedi à partir de 11 ans.

La commune gère la restauration scolaire et les bâtiments scolaires.

L'accueil des 0-3 ans se fait par la crèche municipale et les assistantes maternelles qui bénéficient du relais petite enfance géré par la municipalité.

D. Les coordonnateurs du PEDT

ÉLU PILOTE	
Nom Prénom	EI Hammoumi Mohammed
Fonction	Adjoint au Maire délégué à l'éducation, l'enfance et la jeunesse
Adresse postale	Mairie de Fontenilles 2, place Sylvain Darlas 31470 Fontenilles
Téléphone	0561915580
Adresse électronique individuelle	elhammoumi.ville.fontenilles@gmail.com

TECHNICIEN COORDONNATEUR	
Nom Prénom	Sforzi Olivier
Fonction exacte	Coordonnateur des politiques éducatives et sociales. Chargé de Coopération
Employeur	Mairie de Fontenilles
Adresse postale	Mairie de Fontenilles 2, place Sylvain Darlas 31470 Fontenilles
Téléphone	06-12-02-30-78
Adresse électronique individuelle	o.sforzi@ville-fontenilles.fr

II. Le PEDT et l'offre éducative de 3 mois à 25 ans

A. L'historique

La Communauté de communes de la Gascogne Toulousaine a adopté son PEDT à l'échelon intercommunal en 2017, renouvelé en 2020.

Il est toujours en vigueur pour la commune de Fontenilles.

Axes éducatifs

- 1- La dynamique de partenariat dans la recherche de cohérence éducative
- 2- L'épanouissement et l'autonomie des individus (3 mois-25 ans)
- 3- La socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »
- 4- L'accueil et accompagnement des 16-25 ans
- 5- L'accompagnement à la parentalité

Axes transversaux

A- La prise en compte des situations spécifiques

B- Le respect de l'environnement

Le transfert de compétence au 1er mai 2023, nécessite de **repenser la politique éducative de Fontenilles en adoptant un Projet éducatif territorial à l'échelon communal.**

B. Le périmètre du PEDT

Le PEDT de Fontenilles concerne les enfants de 0 à 25 ans

Le temps scolaire se déroule sur 4.5 jours.

Le périmètre du PEDT comprend les temps avant et après la classe ainsi que la pause méridienne y compris le mercredi. Le mercredi après-midi en fait partie aussi. Les NAP se déroulent le lundi, mardi, jeudi juste après la classe.

L'articulation des NAP avec les temps scolaires et périscolaires est recherchée, ainsi que l'articulation du temps périscolaire avec le temps scolaire et extrascolaire.

C. Les établissements scolaires du territoire

1. Les établissements et les effectifs

En 2023-2024, Fontenilles compte un groupe scolaire, une école maternelle et une école élémentaire, ainsi qu'un collège. Après le collège, la majorité des jeunes Fontenillois vont au Lycée de Fonsorbes.

L'école maternelle La Fontaine compte 5 classes.

L'école élémentaire La Fontaine compte 10 classes.

Le groupe scolaire Génibrat compte 4 classes maternelles et 9 classes élémentaires.

Le collège compte 24 classes.

228 enfants de 3 à 6 ans et 491 enfants de 6 à 11 ans sont scolarisés.

382 Fontenillois sur 660 élèves fréquentent le collège.

On constate une baisse des effectifs de 25 enfants en maternelle et 20 en élémentaire pour la rentrée 2024 par rapport à la rentrée 2023.

2. L'organisation horaire et hebdomadaire

Légende

ALAE	Apprentissage Scolaire	TAP/NAP
------	------------------------	---------

Ecole primaire Génibrat

Lundi/Mardi/Jeudi

7h30	8h50	11h50	13h55	16h10	17h30	19h
------	------	-------	-------	-------	-------	-----

Vendredi

7h30	8h50	11h50	13h55	16h10	19h
------	------	-------	-------	-------	-----

Mercredi

7h30	8h50	11h50	19h
------	------	-------	-----

Ecoles Maternelle et élémentaire La Fontaine

Lundi/Mardi/Jeudi

7h30	9h	12h	14h05	16h20	17h30	19h
------	----	-----	-------	-------	-------	-----

Vendredi

7h30	9h	12h	14h05	16h20	19h
------	----	-----	-------	-------	-----

Mercredi

7h30	9h	12h	19h
------	----	-----	-----

D. Les accueils petite enfance

Le PEDT de Fontenilles, dans un souci de « passerelle éducative », est ouvert à la tranche d'âge des 0-3 ans. Ainsi, les élus ont souhaité inclure dans la démarche toutes les structures petite-enfance du territoire.

148 enfants de 0 à 3 ans sont recensés sur le territoire.

Rappel des objectifs au sein des structures petite enfance :

- Permettre aux familles de concilier vie familiale et vie professionnelle
- Accompagner les tout-petits dans leur développement et leur découverte du monde
- Favoriser la parentalité
- Favoriser les passerelles avec les écoles

La crèche le jardin aux câlins est gérée par la commune et accueille 33 places à temps plein du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Le relais petite enfance créé en septembre 2023 permet de proposer un accompagnement à la quarantaine d'assistantes maternelles présentes sur le territoire.

Une mission renforcée « guichet unique » est assurée par le RPE pour structurer et améliorer l'information aux familles

E. Les structures enfance ALAE

1. Présentation et effectifs



Structures péri et extra scolaires

Gestionnaire LECGS (Loisirs Education Citoyenneté Grands Sud)

ALAE Génibrat 7h30-8h50 / 11h50-13h55/16h10-19h Elémentaire Effectifs Matin 36 Midi 198 TAP 76 Soir 65 Maternelle Effectifs Matin 15 Midi 90 TAP 47 Soir 40 ALAE Mercredi 12h-19h 75 élémentaires 50 maternels	ALAE La Fontaine 7h30-9h / 12h-14h05 / 16h20-19h Elémentaire Effectifs Matin 80 Midi 220 TAP 130 Soir 130 Maternelle Effectifs Matin 35 Midi 108 TAP 62 Soir 62 ALAE Génibrat vacances 7h30-19h Fermeture 1 semaine à Noël
---	---

21

L'ALAE La Fontaine dispose d'un nouveau bâtiment pour accueillir les enfants



2. Taux d'encadrement

Temps d'accueil	Taux maternel d'encadrement	Taux élémentaire d'encadrement
ALAE Matin	1/14	1/18
ALAE Midi	1/12	1/16
NAP	1/10	1/14
ALAE Soir	1/14	1/18
Mercredi après midi	1/12	1/16

Les intervenants extérieurs ne sont pas inclus dans le taux d'encadrement

3. Articulation NAP- ALAE

Les NAP sont intégrées dans la programmation de l'ALAE et dans son projet pédagogique, et placées sous la responsabilité du directeur de l'ALAE. Ces nouvelles activités ont alors permis d'enrichir l'offre d'activités préexistantes dans l'ALAE.

Ils font l'objet d'une communication et d'une inscription spécifique. Cela permet aux enfants de découvrir, s'initier et de travailler leur engagement sur un projet, une activité.

Le programme des NAP se fait de vacances à vacances.

Les parents y inscrivent leurs enfants après concertation des enfants. Cela permet de tenir compte de l'organisation de la famille et des envies des enfants.

4. Tarification (annexe 1 : délibération des tarifs)

La tarification est modulée sur tous les temps d'accueil.

F. Les structures et les dispositifs jeunesse



Structures péri et extra scolaires

Gestionnaire LECGS (Loisirs Education Citoyenneté Grands Sud)

**ALAC: accueil de loisirs
associé au collège**

Mardi , jeudi et vendredi
Temps de pause méridienne
12h20-14h20
300 enfants sur l'année

Accueil loisirs PAJ
Mercredi 13h -18h
Vendredi 16h à 19h
Samedi 14h 19h
1x /mois une soirée
19h-minuit

Vacances 14h-19h
Hors projets spécifiques

21

1. Le PAJ

Le PAJ est une structure d'éducation populaire déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du département de la Haute-Garonne. Elle bénéficie d'un agrément ALSH ADOS. Ouverte sur des temps périscolaires et extrascolaires, elle peut accueillir jusqu'à 36 jeunes âgés entre 12 et 17 ans révolus. Il remplit les missions d'un service public jeunesse à vocation culturelle et éducative. Bien ancré localement, le PAJ de Fontenilles, est géré par l'association LEC Grand Sud.

Durant les périodes scolaires

Le PAJ accueille les jeunes pour réaliser des activités, des sorties, mener des projets les mercredis de 13h à 18h, les vendredis de 16h à 19h, les samedis de 14h à 19h

Le PAJ intervient également dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Associé au Collège et propose des animations les mardis, jeudis et vendredis de 12h25 à 14h15

Durant les vacances scolaires

Le PAJ accueille les jeunes du lundi au vendredi de 14h à 19h. Il organise une soirée par semaine de 19h à minuit. Il propose également un séjour d'une semaine lors des vacances d'été.

A chaque période de vacances, un chantier VVV est proposé sauf à Noël et au mois d'août.

Une semaine sur 2 est dédiée au projet « pass ado » qui permet aux enfants de CM2 de découvrir l'équipe, le local, le fonctionnement progressivement et de se projeter vers cette nouvelle structure d'accueil, faciliter la transition entre ALSH et accueil jeunes.

Tout au long de l'année

Le PAJ compte dans ses effectifs une Éducatrice Spécialisée. Elle propose des accompagnements individualisés auprès des 16-25 ans (insertion socioprofessionnelle) et réalise des temps de prévention, par le biais par exemple de maraudes.

2. Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Proposé aux élèves de CM2 scolarisés dans les écoles de Fontenilles tous les mardis et jeudis de 16h20 à 18h20. 24 enfants en bénéficient

2 axes de travail sont privilégiés : ateliers de méthodologie/préparation de l'entrée en 6^e et ouverture culturelle

G. Autres structures éducatives et dispositifs

1. La ludothèque

L'objectif :

- Favoriser l'accueil des familles du territoire, en proposant des espaces dédiés aux jeux et aux jouets.

. 236 adhérents

. 1 ludothécaire

. 660 jeux

Cette ludothèque est intimement liée à la médiathèque de Fontenilles, les deux structures étant installées dans le même bâtiment.

2. Le Conseil Municipal des Jeunes

16 enfants du CM1 à la 5^e élus pour 2 ans

Il se réunit une fois par mois le samedi matin de 10h à 12h accompagné par une animatrice du PAJ. Les jeunes travaillent en commission pour élaborer des projets et participent aux commémorations organisées sur la commune.

H. Les atouts de la dynamique locale

Au niveau de la dynamique locale, Fontenilles bénéficie d'un tissu associatif riche, maillé par des associations culturelles, sportives et solidaires. Cette richesse et cette diversité sont autant d'atouts locaux qui, additionnés avec les infrastructures municipales, permettent d'enrichir les contenus et la diversité des projets d'animation proposés en direction des enfants. Il s'agit d'une opportunité pour la mise en œuvre du PEDT.

Fontenilles dispose **d'équipements sportifs** : un stade avec terrains de football, de rugby, des tennis couverts, 1 gymnase, 2 salles polyvalentes, 1 city park, 1 aire de jeux pour enfants.

Une offre qui se développe sur **la plaine des sports de l'Espèche** avec un fitness parc, un terrain de foot synthétique des tennis extérieurs et un pumtrack.

Un **tissu associatif très riche et dynamique**. Une cinquantaine d'associations dont 16 dans le domaine du sport, 14 culturelles, 12 de loisirs qui permettent d'accéder à de multiples activités : Foot, rugby, basket, badminton, course, gym, judo, karaté, hand ball, boules, tennis, modélisme, danse, peinture, chant, loisirs créatifs, théâtre....

De nombreuses salles communales à la disposition des associations

- Maison des Loisirs / salle de réunion 1er étage
- Maison des Loisirs / salle rez-de-chaussée
- Maison des sports (associations)
- Gymnase de Génibrat
- Espace Marcel Clermont
- Salle associative E.M.C
- Terrains de sport / Plaine des Sports
- Terrain enherbé gymnase de Génibrat
- Salle Fraysse

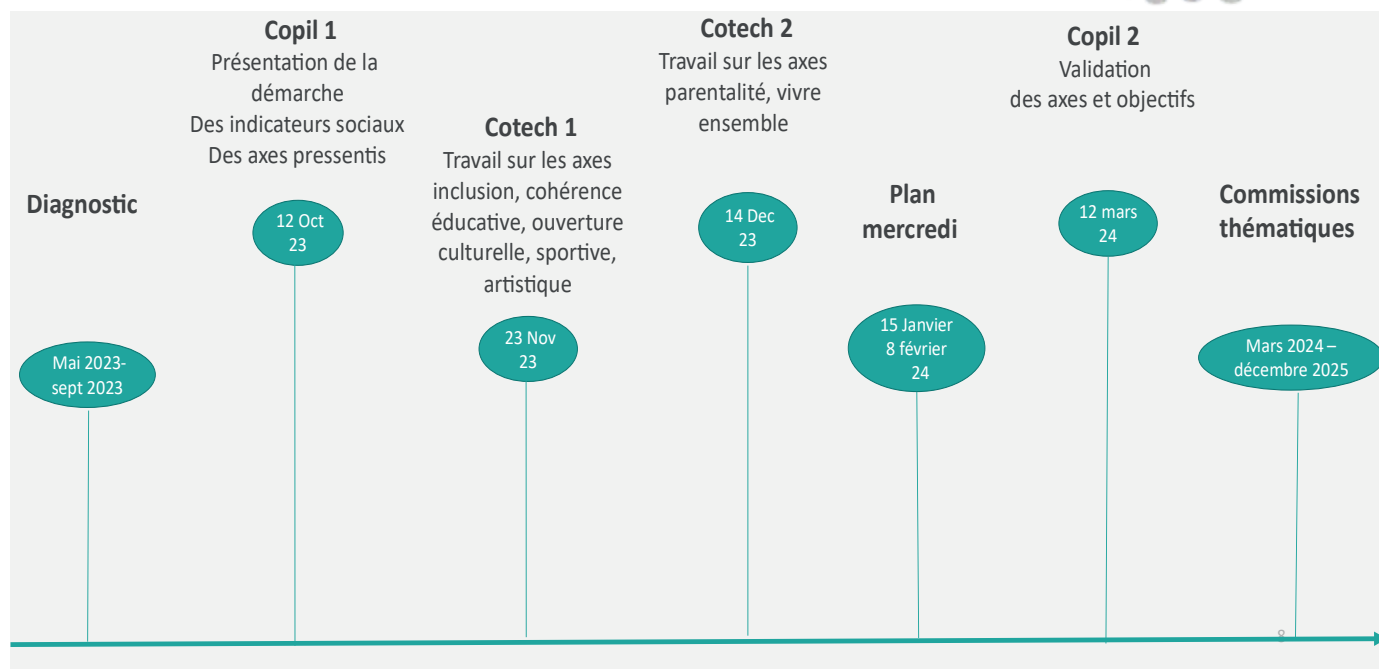


III. Diagnostic et démarche de co-construction

A. La démarche



La démarche



Les participants aux Copils animés par le coordonnateur des politiques éducatives et sociales :

- Le maire
- L' élu à l'éducation, l'enfance et la jeunesse
- L' élu à la vie associative
- L' élue au CCAS
- L' élue à la vie culturelle
- La conseillère technique CAF
- La directrice du groupe scolaire
- Le principal du collège
- 7 parents d'élèves
- La responsable de la médiathèque ludothèque
- La coordonnatrice enfance – jeunesse- CLAS LECGS
- La représentante des centres sociaux de la communauté de communes

Les participants aux comités techniques animés par le coordonnateur des politiques éducatives et sociales :

- 1 élu à l'éducation, l'enfance et la jeunesse
- 1 élu à la vie associative
- 1 directrice crèche
- 1 directrice RPE
- 1 directrice du groupe scolaire
- 1 coordonnatrice enfance- jeunesse-CLAS LECGS
- 1 directrice PAJ
- 2 directrices ALAE-ALSH
- 3 parents d'élèves
- 1 responsable médiathèque ludothèque (MédiaLudo)
- 1 ludothécaire

B. La phase de diagnostic

La phase de diagnostic en amont du premier comité de pilotage a permis de dégager des axes éducatifs.

Les axes éducatifs qui se dégagent du diagnostic sont issus des projets pédagogiques et des projets d'écoles, mais aussi de 25 entretiens :

- les 3 directions des établissements scolaires,
- l'agent en charge du CCAS,
- les 4 directions des structures ALAE-ALSH enfance,
- les 2 membres de la structure jeunes,
- les 2 directions des structures petite enfance,
- les représentants des 2 associations de parents d'élèves,
- la DGS,
- la responsable de la MédiaLudo,
- 2 élus en charge de l'éducation, et de l'enfance jeunesse,
- 3 élus en charge du social,
- l'élu en charge de la vie associative,
- l'élu en charge de la culture.

La phase de diagnostic a également permis de mettre en lumière les actions déjà réalisées dans chacun des axes.

Soutenir la mise en œuvre des démarches d'inclusion

ALAE-ALSH

Présence d'AVL sur les temps ALAE

Aménagement des espaces et achat de matériel spécifique

Aménagement des espaces

Collège

Dispositif ULIS au collège qui accueille 15 élèves

Une politique d'inclusion scolaire plus large au sein du collège hors ULIS

Une équipe de 12 AESH qui accompagnent les élèves en situation d'handicap de manière individuelle, mutualisée ou collective.

Mise en place d'emploi du temps aménagé pour les élèves les plus en difficultés

Travail partenarial fort avec des établissements médico-sociaux

Possibilité aux soignants de procéder à l'accompagnement au collège (ergothérapeute...)

École élémentaire La Fontaine

Les enfants qui ont une notification MDPH ont une AESH. 4 AESH

École maternelle La Fontaine

Travail quotidien sur la différence et le respect de cette différence

École Génibrat

Inclusion dans les classes ordinaires des élèves ULIS et participation de ces élèves aux différents projets et sorties

Maîtresse ULIS est une ressource pour le reste de l'équipe. Peut aider à l'inclusion.

12 AVS. Certaines AVL.

Equipes éducatives pluridisciplinaires : crèche, ALAE, CLAS...

Budget ULIS (municipalité) pour l'achat de matériel adapté

PAJ

Mise en place de mobilier spécifique par le biais d'un financement spécifique LECGS

Sensibilisation auprès du public

Accueil de plusieurs jeunes en situation de handicap

Crèche

Accueil d'un enfant porteur de handicap

Langage associé à la gestuelle

MédiaLudo

Accueil d'un groupe de l'ESAT

Atelier d'écriture toutes les 2 semaines d'une heure avec un groupe du foyer de l'ESAT

1 programmation culturelle en mars 2024 : théâtre signé.

ALAE-ALSH Prise de rdv avec les familles d'enfants identifiés pour établir une carte mentale des besoins de l'enfant

PAJ Accueil de jeunes à besoins éducatifs particulier et accueil de la famille afin d'établir un protocole d'accueil si besoin

ALAE-ALSH

Formation de l'équipe de direction à l'inclusion

Mise en place d'espace sensoriel et de salle de retour au calme

Intervention chargée de mission Inclusion

ALAE-ALSH Prise de rdv avec les familles d'enfants identifiés pour établir une carte mentale des besoins de l'enfant

PAJ Accueil de jeunes à besoins éducatifs particulier et accueil de la famille afin d'établir un protocole d'accueil si besoin

ALAE-ALSH

Formation de l'équipe de direction à l'inclusion

Mise en place d'espace sensoriel et de salle de retour au calme

Intervention chargée de mission Inclusion

Améliorer la cohérence éducative

ALAE-ALSH Projets passerelles maternelle/ élémentaire- élémentaire /PAJ

Echange lors des moments de transition avec les enseignants

Ecole élémentaire La Fontaine Passerelle maternelle et collège.

Crèche Visite école (matinée découverte)

Ecole Génibrat Intervention directrice du PAJ en conseil d'école et dans les réunions de classes des CM (CLAS, CMJ, PAJ)

PAJ Projet Pass ado

ALAE-ALSH Ouverture aux familles durant les moments festifs

École élémentaire La Fontaine Implication des parents d'élèves dans la remise en état de la BCD

PAJ CLAS CM2

Implication des PE dans l'organisation du carnaval

ALAE-ALSH

Temps de rencontre formalisés avec les directions d'école
Projets communs avec les écoles
Participation aux conseils d'école, aux réunions PAI, aux équipes éducatives
Regard partagé sur les enfants qui ont des besoins spécifiques
Règles de fonctionnement communes avec l'école
Temps d'échange, d'animation et de concertation avec la restauration
Rencontre avec les enseignants de cycle 1 pour harmoniser le rythme (mater Génibrat)
Travail sur les besoins des enfants, collaboration enfants à besoins spécifiques ou particuliers

Collège

ALAC (Fresque – Webradio – participation aux événements du collège)
Mise à disposition d'une psychologue clinicienne (1x15aine)

École maternelle et élémentaire La Fontaine

Lien école /ALAE sur les situations d'enfants et la cohérence du discours avec les familles
Travail commun sur les règles de vie, le carnaval et Noël
Réunion hebdomadaire avec la direction ALAE. Présence de la direction ALAE au conseil d'école

École Génibrat Assemblée des enfants : 2 délégués par classe sur le temps scolaire (et 2 sur le temps loisirs)

PAJ ALAC-CLAS

Réseau partenarial développé dans le cadre de la prévention/parcours de jeunes

Média Ludo

Accueil spécifique de classes de maternelle et de primaire
Accueil spécifique de crèche mutualisé avec la ludothèque
Réponses aux sollicitations particulières des enseignants sur des projets pédagogiques : prêt de bibliographies, prix des Incorruptibles, Les Petits Champions de la lecture
Accueil dédié ludothèque pour les assistantes maternelles sur projet ludo-éducatif

Accompagner à la parentalité

ALAE-ALSH

Rendez-vous et rencontres avec les familles
Rencontres individuelles des familles et suivi des enfants à besoins particuliers

Collège

Soirée d'accueil des parents/direction
Réunion parents professeurs
Soirée de l'orientation pour les parents de 3èmes

PAJ

CLAS
RDV individuel

Crèche

Accueil quotidien, en fonction des questionnements, des demandes ou situations

Soirées portes ouvertes et jeux en famille

Activités parents/enfants (soirée de rentrée, activités « échanges de compétences »)

Sensibiliser à l'environnement

ALAE-ALSH

Tri des déchets à la cantine et dans les salles

Activités relatives à l'environnement

Récupération des restes de pain pour le goûter

Exploitation des différents lieux (Cour, forêt...) de la structure

Tri des déchets cantine secs (cartons emballage) et alimentaires

Appel aux dons pour des matériaux de récupération. Valorisation des déchets dans les activités (boîtes à œufs, rouleaux papier wc etc.)

École Génibrat Ateliers WATY (proposition du GOT) en cycle 3

École élémentaire La Fontaine En Ce2 travail sur le recyclage

Collège

Le collège est dans une dynamique de labellisation éco citoyenne E3D (Démarche globale de Développement Durable)

Plusieurs actions ont été mises en place : tri des déchets alimentaires et non alimentaires au niveau de la restauration scolaire, lutte contre le gaspillage alimentaire, menus responsables, tris sélectifs (papiers, piles...)

Différents clubs (Environnement, Éco-citoyens, AST)

PAJ

Chantier VVV à dimension écologique

Organisation du World Clean Up Day

Sensibilisation au tri dans le PAJ

Crèche

Feuilles imprimées réutilisées en brouillon, tri carton, papier

Recyclage des matériaux, de contenants pour les activités

Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, artistique

Crèche

Partenariat MédiaLudo

ALAE-ALSH

Interventions ponctuelles d'associations

PAJ

Partenariat MédiaLudo

Médialudo

Atelier podcast avec le PAJ

Animations récurrentes : les histoires du mercredi

Tapis de lecture maternelle

Gratuité pour les moins de 18 ans

École élémentaire La Fontaine

Développer le goût de lire : constituer un carnet du lecteur et voter pour leur livre préféré

Participation Champions de la lecture

Journée langue avec participation des parents d'élèves pour animer des ateliers.

Participation aux activités proposées par la médiathèque.

École Génibrat Inkorrupible

PAJ

Livres à étudier en prêt gratuit au collège

Bibliothèque au PAJ constituée et complétée par les jeunes

Collège

Nuit de la lecture

Printemps des poètes

ALAE-ALSH Projets d'animations variés. Utilisation des compétences techniques du personnel.

Ateliers du soir. Sorties

Organisation d'ateliers utilisant différents supports d'activités tel que la création d'affiche / l'aménagement des espaces ou encore le jeu comme média de découverte

École élémentaire La Fontaine Piscine. Rencontres sportives et associatives

Projet culturel : sortie, rallye piéton Toulouse, classe découverte Barcelone, Londres....

Mise en place d'un parcours d'éducation artistique et culturelle visant à un égal accès de tous les élèves à l'art et à la culture, dans le respect de la liberté et des initiatives de l'ensemble des acteurs concernés.

Aider l'enfant à distinguer les grandes catégories dans les différents domaines de la création artistique Conserver la mémoire de son parcours culturel et artistique pour se l'approprier pleinement.

L'enfant découvre dans la scolarité des arts différents : théâtre, danse, cinéma, opéra, musique.

École maternelle La Fontaine Visites ferme, musée, classe découverte, sorties cinéma, ...

Participation au projet « Roule pour ta flamme olympique » (projet vélo)

École Génibrat Rencontres sportives et associatives (USEP)

Spectacles. Partenariat avec le club de rugby

Classe découverte

Piscine Vélo

Collège Soirée d'observation du ciel (Ateliers Scientifiques et Techniques-AST)

PAJ CLAS CM2 (11 à La Fontaine, 8 à Génibrat) Théâtre et cirque.

Activités culturelle, sportive, artistique sur le péri/extra

Découverte de nouvelles activités sportives dans le cadre du TLPJ

Sortie culturelle et artistique (concert, exposition...)

Crèche Atelier d'éveil, sensoriel, cognitif, moteur, sensori moteur animé par l'équipe...

Favoriser la socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »

ALAE-ALSH Tutorat élémentaire/ maternelle

Aménagement des espaces et des règles

École Génibrat Classe Ulis. Fiche empathie et méthode du message clair

École La Fontaine

Conseil d'élève dans certaines classes

Le banc de l'amitié : projet médiateur enfant

Débats collectifs

Jouons ensemble : jeux d'orientation, jeux de cour, jeux collectifs (travail sur la collaboration, l'entraide, le respect des règles, d'autrui et de la différence)

Crèche Apprendre à faire attention à l'autre, à cohabiter avec l'autre, à jouer ensemble, prendre sa place dans un groupe

ALAE-ALSH

Conseil des enfants loisirs et cantine (C'LEC)

Projets d'activités construits avec les enfants : boîte à idées

Téléthon, octobre rose, carnaval, projets LE&C

Accompagnement des enfants sur le CMJ

École Génibrat

Assemblée des enfants : 2 délégués par classe sur le temps scolaire (et 2 sur le temps loisirs)

Collège Actions mises en place au collège dans le cadre du Comité d'Éducation à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement (CESCE), Conseil de la Vie Collégienne (CVC) avec ou sans le soutien du PL Formation des délégués

Participation au concours National de la Résistance (CNRD)

Formation des délégués
Collecte pour les restos du Cœur

PAJ Conseil Municipal des Jeunes

Participation aux actions communales (Téléthon, Octobre rose, dictée intergénérationnelle...)
Chantier VVV à dimension solidaire (en partenariat avec la Banque alimentaire de Toulouse)

MédiaLudo Participation avec le collège au projet Éloquence

ALAE-ALSH

Projets communs élémentaire / maternelle

Mutualisation des espaces et des équipes sur les temps d'accueil du soir et du matin entre les enfants de maternelle et d'élémentaire

Découverte par le jeu et la ritualisation de certains temps de la vie de groupe pour les plus jeunes

Projets passerelles

École Génibrat

Tutorat inter groupe d'âge

Rencontres sportives et associatives : coopérer, comprendre la règle

École La Fontaine

Présentation de travaux de classe par les élèves aux autres classes selon les projets

Collège

Journées à thèmes (journée d'intégration des 6ème, journée nationale du sport scolaire, Halloween, actions Noël, Kindness day, Saint-Patrick, journée de l'égalité femme homme, carnaval...)

Travail sur les addictions, les réseaux sociaux

Crèche

Travail de l'individuel dans le collectif

Collège

Travail sur les addictions

Travail sur les réseaux sociaux

Savoir rouler avec la police municipale

Non au harcèlement

MédiaLudo

Participation avec le collège aux projets sur l'éducation aux médias et à l'information

École La Fontaine : Permis vélo

C. Comité de pilotage de lancement du 12 octobre 2023 (cf annexe 2)

Ce 1^{er} copil a permis de présenter la démarche, les enjeux du PEDT de la commune de Fontenilles ainsi que les axes éducatifs pressentis suite au diagnostic :

- Favoriser la socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »
- Améliorer la cohérence éducative
- Accompagner à la parentalité
- Soutenir la mise en œuvre des démarches d'inclusion
- Sensibiliser à l'environnement
- Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, artistique

2 comités techniques se sont réunis pour définir les objectifs et les actions à mener dans chacun des axes en complémentarité des actions déjà existantes répertoriées ci-dessus.

D. Comités techniques 1 et 2 (cf annexe 3-4-5-6-7)

Les 2 comités techniques ont permis de dégager les objectifs et les actions prioritaires à mener pour chaque axe éducatif en tenant compte des actions existantes

Tableau croisé de synthèse des actions à mener pour chaque axe éducatif

Actions à mener	Cohérence éducative	Prévention/vivre ensemble	Parentalité	Inclusion	Ouverture culturelle, sportive, artistique
Cohérence éducative	Projets passerelles (petite enfance, école et ALAE maternelle), ALAE – PAJ Intégrer les structures petite enfance dans les manifestations Conventionner avec les entreprises, les asso...pour les stages que doivent effectuer les élèves Accompagnement des enfants sur le CMJ par les équipes ALAE		Mettre en place des actions pour favoriser le lien parent/ école (petit déj, goûter partager) Développer d'autres projets avec les parents d'élèves Développer le CLAS sur d'autres niveaux (si les conditions sont réunies) Evènement éducatif familial en juin		
Prévention/vivre ensemble		Partenariat collège mairie sur les mesures de responsabilisation pour éviter les exclusions, le décrochage.... Une alternative au conseil de discipline Sensibilisation utilisation des écrans: nuit du jeu Semaine sans écran Projet d'échange intergénérationnel		Découverte handi sport	
Parentalité			Organisation de cafés des parents Ateliers parents/enfants Intervention de pro sur des problématiques définies par les familles Partenariat Maison Des Habitants Spectacle à destination des familles et interventions sur des préoccupations familles		
Inclusion			Accompagner les parents vers des structures ressources : la fée bleue, la MDH....	Faire un état des lieux de la démarche d'inclusion Mobiliser les moyens humains, financiers, matériels adaptés sur tous les temps Appel à projet réseau LEC Formation du personnel Contrat unique AESH/AVL	
Ouverture culturelle, sportive, artistique		Atelier jeux de société à l'école	Projet « Les Zoiseaux livres »: formation à la lecture d'histoire auprès des parents pour libérer des écrans	Développer des actions culturelles en lien avec le thème de l'inclusion, du handicap	Développer les partenariats avec les structures locales. Impliquer les associations dans le PEDT Réfléchir à la mise en place d'un parcours éducatif artistique en lien avec le tissu associatif. Intervention médiathèque et ludothèque à l'école Développer partenariat Ludo-ALAE

E. Définition du cadre éducatif par les membres du comité de pilotage (copil 2 annexe 8)

Lors de ce comité de pilotage, les travaux réalisés lors des 2 comités techniques ont été présentés aux membres du comité de pilotage.

Les membres du comité de pilotage ont retenu les objectifs qui formeront le cadre éducatif des 2 prochaines années pour Fontenilles :

Améliorer la cohérence éducative

- Favoriser la transition douce des différents temps d'accueil de l'enfant et du jeune
- Assurer une continuité éducative entre les différents temps de l'enfant pour une prise en charge globale et cohérente de l'enfant et du jeune
- Favoriser la relation avec les familles Inclure les parents dans la vie de la structure petite enfance, enfance

Soutenir la mise en œuvre des démarches d'inclusion

- Favoriser les démarches d'inclusion globales et transversales
- Soutenir la fonction parentale
- Former les professionnels, les encadrants à la démarche inclusive ainsi que sur le handicap

Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, artistique

- Développer le partenariat à l'échelle locale et travailler le maillage du tissu associatif de la petite enfance à la jeunesse
- Permettre à chaque jeune de la commune d'accéder de manière égale aux médias livres et jeux aux sein des différentes structures éducatives
- Stimuler l'ouverture d'esprit des jeunes en leur permettant une découverte des activités culturelle, artistique, sportive et scientifique

Accompagner à la parentalité

- Accompagner les parents dans leur rôle
- Favoriser les liens intrafamiliaux

Favoriser la socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »

- Prévenir les conduites à risque
- Accompagner l'enfant depuis son plus jeune âge dans l'apprentissage du bien vivre ensemble
- Accompagner l'enfant depuis son plus jeune âge dans l'apprentissage de la citoyenneté. Valoriser l'engagement citoyen
- Accompagner l'enfant depuis son plus jeune âge dans l'apprentissage de la socialisation
- Développer une démarche d'éco-citoyenneté

Le comité de pilotage a fait le choix d'inclure la sensibilisation à l'environnement dans l'axe **Favoriser la socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »**

Les équipes enfance et jeunesse sont impliquées dans les copils et les cotechs. Ils alimentent le PEDT autant que le PEDT alimente les projets pédagogiques des structures qu'ils dirigent ou coordonnent.

F. Commissions thématiques et évaluation

À partir de ce cadre éducatif validé par le comité de pilotage du 12 mars 2024, des commissions thématiques seront constituées pour élaborer les fiches actions répondant aux objectifs. Il s'agira de préciser les modalités de mise en œuvre par rapport aux résultats attendus, ainsi que les moyens nécessaires et les partenaires à associer. Les indicateurs d'évaluation seront posés pour mesurer l'atteinte des objectifs et réajuster les actions en fonction des résultats obtenus, des contraintes rencontrées et des opportunités nouvelles du territoire.

Cette évaluation annuelle sera présentée au comité de pilotage qui se réunira une fois par an pour décider des ajustements à opérer.

IV. Organisation du plan mercredi

TECHNICIEN COORDONNATEUR	
Nom Prénom	Sforzi Olivier
Fonction exacte	Coordonnateur des politiques éducatives et sociales. Chargé de Coopération
Employeur	Mairie de Fontenilles
Adresse postale	Mairie de Fontenilles 2, place Sylvain Darlas 31470 Fontenilles
Téléphone	06-12-02-30-78
Adresse électronique individuelle	o.sforzi@ville-fontenilles.fr

Le centre de loisirs se déroule le mercredi après-midi et accueille aux alentours de 50 enfants de moins de 6 ans et 75 de plus de 6 ans.

Les enfants sont accueillis au centre de loisirs de Génibrat dans les locaux de l'ASLH périscolaire Génibrat. Les enfants de l'école La Fontaine inscrits au centre de loisirs le mercredi font le trajet en bus avec des animateurs accompagnateurs.

Dans le cadre de l'ALAE, l'équipe d'animation est composée :

- D'une coordinatrice Enfance Jeunesse qui assure la cohérence des différents dispositifs
- D'une direction enfance
- De deux directions adjointes
- D'une équipe de 12 animateurs

L'accueil du mercredi après-midi est également un moment privilégié pour travailler les axes et les objectifs définis dans le PEDT. (CF annexe 9)

Améliorer la cohérence éducative

- Développer les projets passerelles complémentaires des projets passerelles des structures scolaires.
- Inciter les parents à rentrer dans le centre et à participer à des actions. Mener des actions communes avec les parents d'élèves
- Les équipes d'animation participent aux différentes instances de co-construction du PEDT. Cela favorise la prise en compte des objectifs du PEDT dans l'organisation du temps périscolaire et du mercredi en particulier.
- La mise en place d'animateurs permanents provenant des deux groupes scolaires permet aux enfants accueillis dès leur plus jeune âge de retrouver des repères affectifs sécurisant
- Des temps de concertation et d'échanges sont organisés avec les différents acteurs éducatifs de l'école (psychologue scolaire, AESH...)
- Des règles de fonctionnement communes sont réfléchies et établies entre les différents partenaires.

Soutenir la mise en œuvre des démarches d'inclusion

- La structure est ouverte à tous
- Une attention particulière et des aménagements sont mis en place pour les enfants à besoins éducatifs particuliers.
- Formation des équipes sur l'accueil des enfants à besoins éducatifs particuliers.
- Des activités de découverte et de sensibilisation au handicap, à la laïcité, à l'ouverture vers le monde sont un point central de nos propositions.
- Un AVL est prévu selon les besoins pour prise en compte individuelle des besoins éducatifs particuliers.
- Les chargés de mission de LE&C GS (enfance, petite enfance, inclusion...) apportent un regard et des préconisations pour faire évoluer les pratiques sur le terrain.
- L'utilisation d'outils du réseau permettent aux enfants à besoins éducatifs particuliers de bénéficier d'une prise en compte individuelle et d'aménagement permettant la vie en collectivité (ex : carte mentale)
- Créer une relation de partenariat avec les familles et les représentants de parents d'élèves
- Faire rentrer les familles au sein de la structure
- Des actions parents/enfants sont proposées à plusieurs reprises dans l'année.
- Une communication régulière est proposée aux familles sous diverses formes (Affichage, mini-site, portail familles...)

Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, artistique

- Impulser des projets avec les différents acteurs éducatifs du territoire
- Développer les projets en partenariat avec les structures municipales (MédiaLudo, structures petite enfance), le point accueil jeunes et les associations du village.
- Créer une fiche action pour les partenaires qui permettra de s'approprier le PEDT en réfléchissant ensemble à quel axe du PEDT leur intervention répond
- Lever le frein du déplacement vers les structures et les espaces de la ville car le centre est excentré
- Impliquer les associations culturelles, sportives, artistiques aux réunions thématiques pour définir les actions à mener

Favoriser la socialisation, citoyenneté et le « Vivre Ensemble »

- Permettre à l'enfant d'être acteur de ses loisirs et force de proposition

- Proposer une offre de loisirs variée et innovante pour tous
- Les animations proposées devront conduire les enfants à connaître leur environnement et à identifier les ressources du territoire.
- Les programmes d'activités seront coconstruits en partie avec les enfants. Ils seront associés à leur réalisation et à l'organisation de certains projets, dans un souci d'apprentissage de l'autonomie et d'implication dans la vie de la structure.
- Toutes les actions permettant aux enfants de grandir et de devenir acteur de son projet de loisirs seront encouragées.
- Des formations sont organisées afin de garantir un encadrement de qualité aux enfants accueillis.
- Des projets innovants permettront aux enfants de découvrir de nouveaux supports d'animation.
- La posture de l'équipe d'animation devra permettre l'expression de tous
- Dans les différents espaces du centre (qui sert aussi d'ALAE le reste du temps) des aménagements permettent à chaque enfant de trouver un espace répondant à ses besoins (se reposer, s'amuser, bouger, se retrouver entre pairs, etc.)
- Une attention particulière et des aménagements sont mis en place pour les enfants à besoins éducatifs particuliers.

V. Gouvernance : Le comité de pilotage et les instances de concertation autour du PEdT

A. Le comité de pilotage du PEdT

Le précédent PEDT était à l'échelle de la communauté de commune de la Gascogne Toulousaine.

Ce PEDT est à l'échelle communale et les membres du comité de pilotage sont :

- Le Maire
- L' élu en charge de l'éducation-enfance -jeunesse
- L' élu en charge de la vie associative
- L' élu en charge du CCAS
- La directrice générale des services
- Les représentants de parents d'élèves
- Les directrices d'école
- La coordinatrice enfance/jeunesse/CLAS
- L'ADT LECGS
- Les responsables petite enfance (Crèche, relais assistantes maternelles, etc.)
- Le principal du collège
- Un représentant des centres sociaux de la communauté de communes
- La responsable de la médiathèque ludothèque
- La représentante CAF de Haute-Garonne
- La représentante de la SDJES de Haute-Garonne (ex DDCS)
- L'inspecteur de circonscription de l'Éducation Nationale

Le pilotage se fera en cohérence avec les instances de gouvernance et de coordination de la CTG qui est portée par la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain et coordonnée par les chargés de coopération sur les communes.

Des commissions thématiques seront mises en place pour définir les actions à mener par chacun, les moyens à mettre en œuvre pour l'atteinte des objectifs fixés dans le PEDT.

Une évaluation annuelle des actions sera effectuée et présentée au comité de pilotage qui se réunira une fois par an pour évaluer l'atteinte des objectifs et décider des réajustements à opérer.

B. Les autres instances de concertation

Une CTG existe sur le territoire. Elle est portée par l'intercommunalité et a des déclinaisons sur les bassins de vie ou communes.

Des objectifs et des actions sont posés dans la CTG concernant la petite enfance, l'enfance et la jeunesse. Ceux-ci sont complémentaires des objectifs et des actions inscrits dans le PEDT de la commune. Un des objectifs opérationnels de la CTG est par exemple « Garantir la réalisation des objectifs du PEDT en maintenant une offre éducative cohérente et de qualité »

Un travail est en cours dans le cadre de la CTG pour articuler au mieux les différents groupes de travail et les différents comités de pilotage, CTG, PEDT, CLAS... à l'échelle des communes (annexe 10)



Fait à : FONTENILLES

En date du : 5 Juin 2024

Cachet et signature du maire :

C. TOUNTEVICH
Maire de FONTENILLES

